

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI DE 3<sup>E</sup> CYCLE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE  
(PROFIL INTERVENTION)

PAR  
MARIE-FRANCE VADNAIS

L'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE NÉVROTIQUE À PARTIR DU *THEMATIC  
APPERCEPTION TEST* (TAT) : ÉTUDE DE CAS CLINIQUE

AVRIL 2011

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE (D.PS.)

Programme offert par l'Université du QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

L'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE NÉVROTIQUE À PARTIR DU *THEMATIC APPERCEPTION TEST*  
(TAT) : ÉTUDE DE CAS CLINIQUE

PAR

MARIE-FRANCE VADNAIS

---

JULIE LEFEBVRE, directeur de recherche

Université du Québec à Trois-Rivières

---

Daniela Wiethaeuper, évaluateur à l'interne

Université du Québec à Trois-Rivières

---

J. Éric Dubé, évaluateur externe

Université du Québec à Montréal

## *Sommaire*

Il est possible d'étudier la personnalité selon des écoles de pensées différentes, soit par l'approche descriptive ou encore selon une approche psychanalytique. La définition du DSM-IV (APA, 2003) soulève davantage les troubles de la personnalité à partir des critères observables tandis que l'approche psychanalytique oriente sa compréhension au niveau de la dynamique intrapsychique de la personnalité. Cette dernière sera l'approche privilégiée dans cet essai. Au sein de cette approche, la majorité des auteurs adhèrent au fait que la personnalité est constituée de deux structures solides, fixes et définitives, soit les structures psychotique et névrotique et d'une astructuration en mouvance, soit l'aménagement état-limite. Toute structure se définit par le type de relation d'objet, par la nature du mode d'angoisse profonde et par les mécanismes de défense. En vertu du fait qu'aucune étude ne présente clairement un lien entre les procédés retrouvés à l'intérieur d'un protocole du TAT et la structure névrotique, il y a ici lieu de s'interroger quant à la possibilité de soulever la présence des procédés A et B dans un protocole d'une personne préalablement catégorisée dans la lignée de la structure névrotique. Les données démontrent qu'effectivement une majorité de procédés B constitue l'ensemble des résultats obtenus à l'intérieur du protocole du TAT de la participante évaluée. Plus précisément, en regard des résultats obtenus au TAT, la participante présente les caractéristiques associées à une structure névrotique de sous-structure hystérique. Enfin, ce présent essai contribue à l'avancement des connaissances en ce qui a trait à la structure névrotique en lien avec les tests projectifs. L'analyse du cas clinique en lien avec la théorie permet également de faciliter la compréhension clinique en bureau privé.

## *Table des matières*

Sommaire .....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
Contexte théorique .....	4
Les structures de personnalité .....	5
Structure psychotique.....	8
Aménagement état-limite.....	12
Structure névrotique .....	16
La structure obsessionnelle.....	17
La structure hystérique .....	19
Les mécanismes de défense .....	20
Introduction aux tests projectifs.....	23
Les études sur la structure névrotique et les méthodes projectives.....	24
Pertinence, objectif de l'essai et question de recherche .....	29
Méthode .....	30
Participante.....	31
Instruments de mesure .....	31
Questionnaire socio-démographique .....	32

Rorschach .....	32
TAT.....	33
Déroulement.....	39
Résultats .....	41
Analyse des résultats.....	42
Présentation des résultats .....	42
Discussion .....	48
Résultats au Rorschach.....	49
Résultats au TAT .....	49
Procédés au TAT .....	50
Thèmes manifestes et latents au TAT.....	54
Synthèse.....	57
Limites et forces de l'essai .....	59
Conclusion .....	60
Références.....	62
Appendice A: Cotation complète des procédés du protocole de TAT.....	66

*Liste des tableaux*

Tableau 1: Les structures de personnalité .....	22
Tableau 2: Présentation des procédés relevés à l'intérieur d'un protocole de TAT .....	35
Tableau 3: Présentation du contenu manifeste, des thèmes latents et des conflits associés à chaque planche .....	36
Tableau 4: Indices présents dans le protocole du Rorschach de la participante .....	43
Tableau 5: Cumulatif des procédés cotés à l'intérieur du protocole du TAT de la ..... participante.....	44
Tableau 6: Reconnaissance des thèmes latents et présence des thèmes latents .....	46

## *Remerciements*

Je ne pourrais passer sous silence ma reconnaissance à l'égard de ma directrice d'essai, Madame Julie Lefebvre. À tout moment, elle s'est montrée disponible, compréhensive, patiente et à l'écoute. Son investissement et son dévouement ont été inestimables tout au long de mes études et de la réalisation de cet essai. Sous un angle plus personnel, l'élaboration de mon projet n'aurait été possible sans la présence et le soutien des personnes qui me sont chères. Enfin, je tiens à remercier tout spécialement mes parents, qui, dès le début de ma formation, et depuis toujours, ont cru en moi.

## *Introduction*

Dépendamment de l'approche de chaque auteur, il est possible d'étudier la personnalité sous différents angles. Selon l'approche psychanalytique de Bergeret (1996), il existe deux structures de personnalité définitives comprenant chacune d'elles des sous-structures. Il s'agit des structures psychotique et névrotique. L'aménagement état-limite se situe entre les deux et n'est pas considéré comme une structure fixe et définitive.

L'objectif du présent essai vise à évaluer la structure névrotique par le biais du test projectif du TAT. Les critères instaurés par Acklin (1994) au Rorschach permettront d'établir si la personne présente des caractéristiques spécifiques associées à une personnalité de lignée névrotique. Puis, il sera possible de répondre à la question de recherche à savoir si l'on retrouve davantage des procédés A, reliés à la rigidité et B, associés à la labilité, à l'intérieur d'un protocole du TAT d'une personne présentant une structure névrotique.

Ce projet est présenté sous diverses sections et sous-sections. D'abord, le contexte théorique comprend une section sur les structures et sous-structures de personnalité: la structure psychotique (schizophrénique, mélancolique, paranoïaque), l'aménagement état-limite, la structure névrotique (obsessionnelle, hystérique) et les mécanismes

de défense associés à la structure névrotique. Ensuite, une introduction aux tests projectifs (Rorschach et TAT), les études de la structure névrotique et les tests projectifs. La pertinence et l'objectif de l'essai sont également présentés. Cette section est suivie de la méthode et comprend une sous-section sur la participante, la description des instruments de mesure ainsi que le déroulement. Suivront ensuite la section des résultats qui expose l'analyse et la présentation des résultats. La discussion est ensuite abordée et présente les sous-sections telles que les résultats obtenus au Rorschach et au TAT, une synthèse et enfin, les limites et les forces de l'essai. Finalement, la conclusion comprend un bref résumé des résultats obtenus ainsi que les apports de cet essai et propose des pistes possibles d'éventuelles recherches permettant de faire avancer les connaissances reliées à la matière exploitée au cours de la présente étude.

*Contexte théorique*

Dans le contexte théorique, les structures de personnalité sont présentées. On retrouve d'abord la structure psychotique ainsi que ses trois sous-structures: schizophrénique, mélancolique et paranoïaque. Puis, il est question de l'aménagement état-limite ainsi que la structure névrotique comprenant deux sous-structures: obsessionnelle et hystérique. Une brève introduction aux tests projectifs Rorschach et TAT est également abordée. Enfin, les études portant sur la structure névrotique et les tests projectifs ainsi que la pertinence et l'objectif du présent essai sont exposés.

### Les structures de personnalité

Il y a différentes façons de concevoir la personnalité, soit par le biais de l'approche contemporaine descriptive ou psychanalytique. La première d'entre elles fait davantage référence aux traits et aux troubles de la personnalité à partir de comportements répétitifs (DSM-IV, 2003); alors que la deuxième approche vise la compréhension de la dynamique intrapsychique de la personnalité. Dans le cadre de cet essai, l'individu est analysé selon l'approche psychanalytique.

Selon l'approche psychanalytique, la personnalité est constituée d'un ensemble dynamique représenté par des instances et des forces qui s'opposent ou se complètent, et dont une majorité échappent à la conscience. Le potentiel de la personnalité s'appuie sur les différents stades que traverse l'enfant au cours de son développement. Selon Freud (cité dans Michel & Purper-Ouakil, 2006), les phases orale, anale et phallique ont un enracinement biologique associé à une zone érogène. Ces phases précèdent l'œdipe. En cas de difficulté, il est possible que l'individu régresse à ces points d'ancrage à l'âge adulte.

Selon Michel et Purper-Ouakil (2006), Freud définit l'appareil psychique comme étant composé de deux topiques. La première constitue le système perception-conscience, à savoir, l'inconscient, le préconscient et le conscient. Freud enrichit sa théorie en instaurant la deuxième topique comportant trois instances: le Ça, le Moi et le Surmoi. Le Ça fait référence au réservoir pulsionnel alors que l'instance surmoïque est l'héritier du complexe d'œdipe<sup>1</sup>. Le Surmoi se constitue à partir des interdits parentaux intériorisés et représente la conscience morale. Enfin, le Moi agit en tant que médiateur entre la réalité interne, soit les pulsions, et la réalité externe représentée par les exigences du surmoi.

---

<sup>1</sup> « Ensemble organisé de désirs amoureux et hostiles que l'enfant éprouve à l'égard de ses parents. Sous sa forme dite positive, le complexe se représente comme dans l'histoire de l'Œdipe-Roi : désir de la mort de ce rival qu'est le personnage du même sexe et désir sexuel pour le personnage de sexe opposé » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 79).

Bien que la personnalité se construise dès les premières années de vie, Bergeret (1996) établit que la puberté est une période de bouleversements et de changements pendant laquelle il y a possibilité d'évolution sur le plan de la structure de personnalité. En effet, l'avènement des transformations corporelles et morphologiques engendre des répercussions considérables au niveau psychologique (Michel & Purper-Ouakil, 2006). Ainsi, au cours de cette étape du développement, tout peut être remis en question en ce qui a trait au développement affectif de la personne. Bourgeois (2004) mentionne que l'adolescence est une période où il est possible de revisiter tous les enjeux et toutes les étapes dans les phases de développement. Selon Bergeret (1996), c'est également l'occasion ultime de résoudre spontanément l'œdipe. Comme le Moi n'est pas encore figé dans une structure fixe, il y a possibilité d'évolution en quittant, par exemple, la structure psychotique dans l'optique de progresser vers la structure névrotique<sup>2</sup> à compter de quoi, le Moi deviendra définitivement fixé. Par contre, bien qu'une progression de la lignée psychotique préstructurée vers une structure névrotique soit réalisable, il est somme toute assez rare que l'adolescent rencontre les éléments favorables lui permettant une telle déviation structurale. Malheureusement, il y a lieu de constater que dans la majorité des cas, lorsque le Moi est préorganisé dans une structure psychotique, il va poursuivre son évolution vers une lignée psychotique définitive et fixe. À la suite d'un événement traumatisant, il n'y aura aucune autre possibilité que de voir éclore une décompensation donnant naissance à une psychose.

---

<sup>2</sup> Les structures de personnalité psychotiques et névrotiques seront abordées dans les sections ultérieures.

Plusieurs auteurs adhérant à l'approche psychanalytique s'entendent sur le fait que la personnalité est formée de deux structures stables et irrévocables, soit les structures psychotique et névrotique. À celles-ci s'ajoute une astructuration instable: l'aménagement état-limite. Ainsi, les deux structures et l'aménagement état-limite sont caractérisés par leur type de relation à l'objet, leur mode d'angoisse et par leurs mécanismes de défense. Ces derniers s'avèrent être des outils permettant de protéger le Moi qui lutte contre les pulsions du Ça et les affects reliés à celles-ci (Ionescu, Jacquet & Lhote, 2001).

Dans la prochaine section, il est question des structures de personnalité, soit plus précisément la structure psychotique et ses sous-structures, l'aménagement état-limite et la structure névrotique ainsi que ses sous-structures.

### *Structure psychotique*

Tel que soutenu par Bergeret (1996), « la structure psychotique correspond à une défaillance de l'organisation narcissique primaire des premiers instants de la vie » (p. 73). Ainsi, « le narcissique primaire désigne un état précoce où l'enfant investit toute sa libido sur lui-même » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 263). Il n'y a pas de différenciation nette entre la personne et l'objet (l'autre). L'enfant n'est pas arrivé à se dissocier comme un être distinct de la mère. Conséquemment, cette indifférenciation amène l'individu, à l'âge adulte, à projeter sa réalité psychique au-dehors, lui permettant

ainsi de la retrouver dans l'objet (Lavoie, 1996; Rosenfeld, 2005). Le type de relation objectale fusionnel est incessamment répété au cours des relations interpersonnelles ultérieures (Bergeret, 1996). Lavoie (1996) abonde dans le même sens en évoquant que la personne psychotique se défend continuellement contre toute dépendance avec l'objet. Par contre, paradoxalement, comme il est impossible de vivre indépendamment de celui-ci, il en arrive systématiquement à traiter l'objet comme étant un prolongement narcissique. Comme la dépendance à l'autre est insupportable, l'identité, voire même l'existence de l'objet, est déniée.

L'angoisse profonde vécue chez l'individu psychotique est centrée sur le morcellement (Rosenfeld, 2005). Peu importe le type de sous-structure psychotique, le Moi n'est jamais complet et autonome, il se définit comme étant morcelé. Le conflit sous-jacent est généré par la confrontation entre les pulsions et la réalité. Cela conduit l'individu à dénier les parties de la réalité considérées comme étant trop gênantes. Or, s'il y a trop de fragmentations de cette réalité, il peut apparaître un délire (Bergeret, 1996). De plus, chez les personnes psychotiques, les principaux mécanismes de défense évoqués par Bergeret (1996) sont la projection<sup>3</sup>, le déni de la réalité<sup>4</sup> et le clivage du Moi<sup>5</sup>. Les phénomènes de dépersonnalisation<sup>6</sup> et de dédoublement<sup>7</sup> de la personnalité sont conséquemment associés à ces défenses.

---

<sup>3</sup> La personne met dans l'autre une émotion qui lui appartient (Laplanche & Pontalis, 1967).

<sup>4</sup> À partir d'une situation gênante, la personne refuse de reconnaître la réalité (Laplanche & Pontalis, 1967).

<sup>5</sup> Action qui consiste à diviser le Moi en deux parties distinctes (Ionescu et al., 2001).

<sup>6</sup> C'est le sentiment qu'une partie de soi n'appartient plus à l'individu (sentiment d'irréel) (Ionescu, et al.2001).

Enfin, selon Bergeret (1992), il existe trois sous-structures psychotiques, soit la structure schizophrénique, paranoïaque et mélancolique. L'approche psychanalytique situe la structure schizophrénique comme étant la plus régressive en regard des deux autres sous-structures psychotiques. Les mécanismes de défense sont essentiellement tributaires des processus primaires engendrant conséquemment une distorsion plus ou moins partielle de la réalité (Bergeret, 1996). L'individu se différencie essentiellement des autres structures par son rapport avec l'aspect linguistique. Les mots sont employés non pas au service de la pensée ou de la parole, mais plutôt de la pulsion agressive. Le vocabulaire est conséquemment très restreint et constitué de mots continuellement répétés. À cet effet, dans le cas d'une décompensation, l'individu régresse graduellement vers un langage primitif et enfantin se rapprochant d'une construction délirante (Bergeret, 1996).

La structure mélancolique occupe quant à elle la position intermédiaire entre les deux autres sous-structures. Selon Rado (1928, cité dans Bergeret, 1996), la personne psychotique appartenant à cette sous-structure est toujours en recherche désespérée d'amour et effectue un effort considérable visant à éviter tout type de punition parentale faisant suite à un sentiment de frustration. Or, il importe de souligner qu'il ne s'agit pas ici d'un niveau de culpabilité associé au Surmoi, mais comme une crainte considérable de perdre l'amour en « ne faisant pas assez bien » (Bergeret, 1996, p. 86). Comme il ne

---

<sup>7</sup> « Une partie du Moi va demeurer en contact opératoire avec la réalité non gênante pendant qu'une autre partie de ce même Moi va perdre tout contact avec cette réalité dans ce qu'elle présente d'angoissant pour lui » (Bergeret, 2004, pp. 120-121).

s'agit pas du même degré élaboratif structurel, il est plus approprié de faire référence à l'Idéal du Moi plutôt qu'au caractère punitif du Surmoi. Selon Laplanche et Pontalis (1967), l'Idéal du Moi est une « instance de la personnalité résultant de la convergence du narcissisme (idéalisation du moi) et des identifications aux parents, à leurs substituts et aux idéaux collectifs. En tant qu'instance différenciée, l'idéal du moi constitue un modèle auquel le sujet cherche à se conformer » (p. 184). D'après Mélanie Klein (1934, 1952), l'individu mélancolique a échoué le travail de deuil par faute de ne pas avoir été en mesure d'établir un lien affectif avec des objets adéquats, lui permettant ainsi d'intérioriser un sentiment de sécurité.

Finalement, la structure paranoïaque se positionne comme étant la moins régressive. Elle est caractérisée essentiellement par la relation objectale déterminée par une crainte de persécution et un besoin incessant de garder le contrôle. Le sentiment de persécution a été décrit par Freud en trois étapes tributaires l'une de l'autre. La première étape du mécanisme fondamental soit l'identification projective vise à transformer l'affect par la négation en retournant la pulsion en son contraire. Par exemple, « je l'aime » en « je le hais ». La deuxième étape transforme le « je le hais » en « c'est lui qui me hait ». Finalement, au cours de la dernière étape, suite au traitement du sentiment comme étant une perception externe, l'individu psychotique y réagit donnant lieu à « puisqu'il me hait, je le hais ». Lavoie (1996) abonde dans le même sens que Bergeret (1996) en évoquant que l'identification projective permet à la personne psychotique de se libérer de sa charge agressive et destructive en la projetant à l'extérieur.

### *Aménagement état-limite*

Il existe diverses terminologies pour faire référence à l'état-limite par exemple, personnalité limite, organisation limite, structure limite, astructuration, aménagement limite et borderline. Certains auteurs utilisent ces termes à titre de synonymes tandis que d'autres les distinguent en fonction de certaines caractéristiques. À cet effet, le terme état-limite est privilégié à l'intérieur de cet essai.

Tel que Bergeret (1996) l'affirme, pour les personnes présentant un aménagement état-limite, le Moi a réussi à traverser sans trop de frustrations ou de fixations importantes la période pré-psychotique où les relations avec la mère sont vécues comme étant hostiles. Le Moi poursuit sans trop d'obstacles son évolution quand brusquement, il entre massivement et précocement dans l'œdipe. Comme le Moi n'est aucunement préparé et équipé, il sera impossible de négocier la relation triangulaire génitale. L'œdipe est donc vécu dans des conditions inadéquates provoquant conséquemment un traumatisme désorganisateur. L'évolution libidinale est ainsi stoppée dans une pseudo-latence précoce, et ce, pour une durée indéterminée allant parfois jusqu'à l'âge adulte (Vermorel, Genthialon, Vittet & Bergeret, 1999). Bourgeois (2004) évoque que cette période repose essentiellement sur des fondations précaires caractérisée par un Moi incomplet et instable assurant difficilement la progression et les changements vécus ultérieurement.

Selon Bergeret (1996), « le tronc commun des états-limites ne peut que demeurer dans une situation « aménagée » mais non fixée. Il s'agit d'une « organisation » au statut provisoire, même si un tel aménagement peut se prolonger assez longtemps, sans trop de modifications » (p.141). Tandis que pour certains auteurs, tels que Kernberg (1997), les états-limites représentent une organisation stable et spécifique. Bergeret (1992) conçoit qu'il s'agit d'une organisation fixe entre la structure psychotique et la structure névrotique.

L'aménagement des états-limites est prédéterminé par des affects dépressifs. En raison du fait que l'individu n'est pas parvenu à une intégration psychique heureuse et satisfaisante suite à ses expériences et à leurs affects associés, il préserve une organisation clivée et inflexible de son monde interne. Selon Renaud (2007), le Moi est donc défini comme étant appauvri, fragile, confus et défensif. Rassial (1999), quant à lui, précise que l'état-limite est caractérisé par l'échec narcissique, portant conséquemment atteinte à la conception du corps et de la psyché.

Ayant recours à des défenses primitives, l'état-limite est considéré comme détenant un Moi vulnérable et faible. Selon Kernberg (1997), l'individu ayant un Moi faible présente de l'impulsivité, une faible tolérance à l'angoisse et une défaillance quant à la

capacité de sublimation<sup>8</sup>. L'individu état-limite est également reconnu pour ses difficultés au plan relationnel. En effet, il se voit fréquemment voué à l'échec dans diverses situations notamment au travail, avec ses amis, dans ses relations amoureuses, etc. Cela s'explique entre autres par la manière particulière dont il entre en relation avec les gens qui l'entourent et par son identité diffuse qui engendre conséquemment une difficulté à différencier les frontières entre lui et l'autre. Ce dernier est considéré comme un objet permettant d'arriver à ses fins. Bergeret (1992) évoque le fait que l'identification projective domine ses relations se présentant quant à elle, comme étant essentiellement anaclitique c'est-à-dire, une relation évoquant la dépendance à l'autre. Par contre, il est juste de spécifier que les frustrations sont vécues de manière beaucoup moins massive que chez la personne psychotique (Vermorel et al., 1999).

Ainsi, son mode de relation est établi comme étant foncièrement narcissique créant une confusion entre le Moi et l'autre. Ainsi, le « Type de choix d'objet qui s'opère sur le modèle de la relation du sujet à sa propre personne, et où l'objet représente la personne propre sous tel ou tel aspect » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 64). L'instabilité engendre par conséquent des ruptures et des pertes évoquant une possibilité de dépression. À cet effet, un sentiment de vide intense s'installe, comme si la personne perdait considérablement une partie d'elle-même (Renaud, 2007). La faible estime de soi dispose l'individu à provoquer des rejets en cascade. Comme s'il se comportait de la sorte dans le but de confirmer son affect d'être mal-aimé (Bourgeois, 2004).

---

<sup>8</sup> Déviation de l'énergie provenant d'une pulsion agressive ou sexuelle vers des activités acceptées socialement par exemple, la pratique d'un sport, la création artistique, etc. (Ionescu et al., 2001).

Finalement, dans le cas où l'enfant se voit projeté prématurément dans l'œdipe, il sera amené systématiquement à avoir recours à des mécanismes de défense moins élaborés et plus archaïques se rapprochant de ceux employés par le psychotique. Bien qu'ils soient moins coûteux pour le Moi, il n'en demeure pas moins qu'ils sont conséquemment moins efficaces. L'évitement<sup>9</sup>, la forclusion<sup>10</sup>, l'identification projective et le clivage de l'objet<sup>11</sup> sont décrits par Bergeret (1996) comme étant les principaux mécanismes employés par l'organisation limite. Kernberg (1997) souligne que les personnes limites se placent sur un continuum en fonction de l'intensité des caractéristiques de l'individu.

Enfin, il importe de mentionner que l'introduction en la matière ainsi qu'un bref aperçu de la définition des structures psychotique et état-limite constituent un avant-propos nécessaire à la compréhension de la structure névrotique, thème principal de l'essai, élaboré de façon beaucoup plus exhaustive dans les sections subséquentes.

---

<sup>9</sup> L'individu détourne toutes les pensées, les objets ou les contextes présentant un conflit pour lui (Ionescu et al., 2001).

<sup>10</sup> « Mécanisme spécifique qui serait à l'origine du fait psychotique; il consisterait en un rejet primordial d'un « signifiant » fondamental (par exemple : le phallus en tant que signifiant du complexe de castration) hors de l'univers symbolique du sujet » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 164).

<sup>11</sup> L'objet est perçu soit comme étant totalement bon ou mauvais (Laplanche & Pontalis, 1967).

### *Structure névrotique*

L'organisation psychique névrotique se définit, selon Freud, comme étant « l'expression de conflit entre le Moi et celle des tendances sexuelles, qui apparaissent au Moi comme incompatibles avec son intégrité ou ses exigences éthiques » (Freud, 1973, p.60).

L'enfant atteint la névrose lorsqu'il parvient à traverser le stade anal et phallique sans vivre trop de difficultés majeures. L'entrée dans le primat de l'économie génitale lui permet d'atteindre la triangulation génitale, et ce, sans avoir comme bagage d'importantes fixations. Le conflit intrapsychique se joue entre le Surmoi et le Ça. Dès lors, l'économie névrotique présente un Moi complet. Par contre, celui-ci peut présenter certaines failles reliées aux difficultés vécues au moment de l'œdipe ou à des fixations pré-génitales survenues précédemment au cours de l'évolution libidinale. Quant au mode de relation, il s'accomplit sur un mode génital. Le refoulement est le principal mécanisme de défense utilisé par l'économie névrotique et il est souvent employé en complémentarité avec des mécanismes primitifs. Néanmoins, les mécanismes primitifs ne prédominent pas. Comme cette organisation est fixe et stable, une décompensation ne pourra se faire que dans le primat de cette lignée, soit en névrose obsessionnelle ou hystérique. Le Moi n'est jamais clivé et l'angoisse ne tend jamais à un danger de morcellement. L'angoisse de castration est reliée à cette structure. Elle évoque une angoisse rattachée au futur anticipé concernant l'érotisation. L'organisation névrotique comporte plusieurs variétés. Celles-ci se définissent notamment par la manière dont

l'enfant parvient à négocier l'œdipe. De fait, la structure névrotique comporte deux sous-structures, la structure obsessionnelle et hystérique. Toutefois, il importe de mentionner que certains auteurs présentent, à l'intérieur de la structure névrotique, trois sous-structures: obsessionnelle, phobique et hystérique (Bergeret, 1996). Dans le cadre de cet essai, les sous-structures obsessionnelle et hystérique sont présentées de manière exhaustive puisqu'il s'agit des sous-structures principalement abordées par la majorité des auteurs.

*La structure obsessionnelle.* À l'intérieur de la structure névrotique obsessionnelle, il y a lieu d'observer un déséquilibre entre les instances psychiques dépendamment de la manière dont le Moi a réussi à gérer les expériences vécues avec la réalité. Le conflit de l'organisation névrotique est foncièrement de nature intrapsychique (Bergeret, 2004). Il s'établit entre l'instance du Surmoi et le Ça en créant essentiellement un contrôle oppressif entre les pensées et les comportements associés à l'éthique et à la morale de la personne.

Lorsqu'il y a fixation du Moi au deuxième sous-stade anal, un déséquilibre se crée entre les instances (Grebot, 2002). Bergeret (2004) et Grebot (2002) soutiennent que chez la personne obsessionnelle, la fixation du Moi entraîne systématiquement une mort génitale. C'est donc pour cette raison que la névrose obsessionnelle est définie comme étant la moins génitalisée en vertu du fait que la génitalité est dirigée vers l'analité. Quant à la pulsion anale, elle est colmatée par l'intermédiaire de divers mécanismes de

défense. Par exemple, la formation réactionnelle est un mécanisme permettant au Surmoi de satisfaire ses exigences du sadisme moral en modifiant un désir de se salir en une obsession absolue liée à l'aspect de la propreté. Ainsi, la mort génitale engendre conséquemment des répercussions au niveau des pulsions érotiques et sexuelles qui sont systématiquement transformées en pulsions davantage destructives et agressives refoulées ainsi dans l'inconscient. Celles-ci auront pour rôle de se prémunir des pulsions érotiques. En d'autres mots, comme l'aspect de l'érotisation et de la sexualité est refoulé dans l'inconscient, l'individu obsessionnel mettra davantage en avant-plan les pulsions agressives. À cet effet, le monde interne fantasmatique demeure pauvre. Au niveau des relations interpersonnelles, la personne se verra incapable de reconnaître et encore moins d'interpréter un quelconque aspect relié à l'érotisation. D'autant plus que l'individu entretient des relations de nature rigide permettant d'investir une quantité minimale de libido. De fait, au plan libidinal, la structure obsessionnelle est la plus régressive.

D'autre part, selon Bergeret (1996), certaines hypothèses cliniques ont été émises quant au fait que les individus ayant des caractéristiques se rattachant à une structure névrotique obsessionnelle auraient entretenu des relations d'ordre, somme toute particulières avec leurs parents, par rapport au contrôle et à l'inhibition. C'est comme si les parents envoyaient un message contradictoire de valorisation et d'interdit, associé à la pulsion agressive et sexuelle.

*La structure hystérique.* La structure hystérique, quant à elle, se définit comme étant la structure la plus élaborée sur le plan de la maturité. À l'intérieur de la structure hystérique, il y a impossibilité de régression du Moi. En effet, la régression est davantage centrée sur la libido. L'hystérique de structure se différencie notamment de l'obsessionnel par la présence de fixations majeures au stade phallique (Bergeret, 1996). D'autre part, l'hystérique comporte certains traits d'ordre oral, quoique ceux-ci ne sont pas organisateurs de la structure. Quant à l'angoisse profonde, elle demeure dans le même registre que la structure obsessionnelle. Par contre, l'individu entretient toujours une crainte constante que l'on découvre toutes les pensées associées à l'aspect sexuel ou agressif. L'hystérique de structure aura tendance à entretenir des relations interpersonnelles dans lesquelles il se sent confortable, soit en maintenant l'objet ni trop près, ni trop loin. Bien que le refoulement constitue la défense fondamentale, il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas suffisante pour réussir à protéger l'individu contre l'angoisse fondamentale de castration. À cet effet, des mécanismes complémentaires ont pour rôle de compenser les échecs du refoulement, plus précisément ceux se rapportant à la pulsion agressive (Bergeret, 1996). Ces mécanismes sont abordés dans la section suivante.

En résumé, certains éléments similaires caractérisent les deux sous-structures précédemment présentées. En effet, le conflit intrapsychique se situe entre le Ça et le Surmoi à l'intérieur des deux sous-structures. Toutefois, le monde fantasmatique est plus pauvre chez l'individu obsessionnel et conséquemment moins élaboré au plan affectif.

Quant à ses relations interpersonnelles, elles sont davantage rigides tandis que l'individu hystérique est plus évolué et détient les capacités d'entretenir des relations confortables. Enfin, l'élément le plus distinctif consiste au fait que l'individu obsessionnel présente une fixation au stade anal alors que celle de la personne hystérique se situe au stade phallique.

*Les mécanismes de défense.* Grebot (2002) affirme que chez les personnes névrotiques, plusieurs mécanismes de défense sont utilisés dans le but de préserver l'intégrité du Moi d'un sentiment de culpabilité ressenti suite à la reconnaissance des pulsions agressives par le Surmoi. Ces mécanismes de défense permettent ainsi de colmater l'échec du refoulement. Ces mécanismes de défense sont scindés en deux catégories distinctes, soit les défenses primaires et secondaires (Brusset, 2004). Dans la première catégorie mentionnée, l'isolation, le déplacement et la formation réactionnelle ont pour visée de permettre une certaine symbolisation. L'isolation est un mécanisme utilisé par le névrosé lui permettant de mettre à distance l'affect. Comme il est éloigné de sa représentation d'origine, il est conséquemment perçu comme étant beaucoup moins menaçant. Toutefois, Bergeret (2004) précise que cela a pour conséquence d'appauvrir la spontanéité de l'individu en ayant des répercussions sur les comportements. Par ailleurs, il n'est pas rare que l'isolement soit utilisé en concert avec le mécanisme de déplacement. Celui-ci renvoie à une transposition de l'affect sur un tout autre objet n'ayant aucun lien commun avec l'affect d'origine. De fait, il y a donc une incohérence entre ledit comportement et la représentation de l'affect qui lui est associée (Grebot,

2002). Ainsi, tel que mentionné précédemment, la formation réactionnelle permet à l'individu d'adopter une attitude opposée au désir refoulé. Il se comporte donc de manière à aller à l'encontre de sa pulsion.

Lorsque les défenses primaires ne sont pas efficaces, les défenses secondaires se mettent en place dans le but de préserver l'intégrité du Moi, soit en adoptant une attitude de nature obsessionnelle telle que la vérification (Brusset, 2004). Malgré l'obsession, l'individu en arrive à s'adapter de manière somme toute normale en adoptant par exemple un comportement d'ordre de la rationalisation et de l'annulation (Bergeret, 1996). L'annulation consiste essentiellement à dénier ce qui s'est réellement produit dans la réalité (Bergeret, 1996). L'individu demeure donc dans une lignée de normalité ou d'adaptation aussi longtemps que les mécanismes de défense sont efficaces. Ceux-ci permettent notamment de maintenir la personne hors des conflits majeurs. Par contre, dans le cas échéant où les mécanismes cèdent, une décompensation morbide s'ensuit systématiquement, soit plus précisément en névrose obsessionnelle. Dans le but de faciliter la compréhension du lecteur, le tableau 1 présente une synthèse des éléments principaux abordés à l'intérieur de cette section précédente, soit les structures de personnalité. Ce tableau comporte différentes rubriques dont : les instances dominantes dans la structure, la nature du conflit, la nature de l'angoisse, les défenses principales et la relation d'objet.

Tableau 1

## Les structures de personnalité

<b>Structure</b>	<b>Instance dominante dans la structure</b>	<b>Nature du conflit</b>	<b>Nature de l'angoisse</b>	<b>Défenses principales</b>	<b>Relation d'objet</b>
Structure psychotique  1. Sous-structure Schizophrénique 2. Sous-structure mélancolique 3. Sous-structure paranoïaque	Ça	Pulsions avec la réalité	De morcellement	Déni de la réalité  Dédoublement de la personnalité	Fusionnelle
Aménagement état-limite	Idéal du Moi	Idéal du Moi: -Pulsions -Réalité	De perte d'objet	Clivage de l'objet/ forclusion	Anaclitique
Structure névrotique  1. Sous-structure obsessionnelle 2. Sous-structure hystérique	Surmoi	Surmoi avec le ça	De castration	Refoulement	Génitale

Principalement tiré de: Bergeret, J. (1996, 3<sup>e</sup>édition). *La personnalité normale et pathologique*. Paris: Dunod.

Les tests projectifs mesurent les caractéristiques intrapsychiques d'un individu (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). La section subséquente expose de manière plus exhaustive la définition des tests projectifs ainsi que deux types de tests projectifs utilisés dans cet essai soit le Rorschach et le TAT « Thematic Apperception Test ».

### Introduction aux tests projectifs

Le test projectif consiste à présenter un matériel à l'égard duquel l'individu est libre de ses réponses. Cela induit qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse attendue par l'examineur. L'individu peut répondre spontanément ce qui lui vient à l'esprit et il est entièrement libre de l'expression de ses réponses.

Les tests projectifs se différencient par un continuum allant d'un matériel rudimentaire et abstrait tel que des taches à un matériel plus défini comme le dessin. Ainsi, peu importe la forme, la visée du projectif consiste à présenter un matériel « susceptible de solliciter des représentations et des affects mobilisés par leurs contenus latents » (Anzieu & Chabert, 2004, p. 23). L'objectif consiste à évaluer comment la personne négocie avec la pression externe et interne, soit le réel et sa réalité psychique. La réponse donnée comporte ainsi des indices concernant la manière dont la personne arrive à organiser ses fantasmes et son imaginaire lorsqu'elle est confrontée à des limites, soit à un matériel précis. Selon Anzieu et Chabert (2004), le flou des consignes confronte l'individu à une situation « vide » pour laquelle il doit faire appel à ses propres ressources internes afin de négocier avec l'angoisse que le matériel suscite. La réponse

émise spontanément par l'individu témoigne ainsi de l'organisation de son fonctionnement psychique. Le test projectif permet de déceler des informations non manifestes dans les entrevues cliniques.

Il existe différents types de tests projectifs. À l'intérieur de cet essai, le Rorschach et le TAT ont été utilisés. Le Rorschach permet d'évaluer le fonctionnement psychologique d'une personne en regard des éléments ciblés tels que l'aspect cognitif, l'expression des affects, la perception de soi, le mode de relations interpersonnelles et les pathologies présentes. Les formes abstraites proposées par le test amènent ainsi l'individu à être confronté à son monde interne et à l'angoisse qu'elles suscitent. Quant à l'épreuve du TAT, il évoque la perte de contrôle et fait appel à la secondarisation, soit à la capacité de faire le récit d'une histoire cohérente et compréhensible tout en permettant une certaine régression donnant accès aux fantasmes sous-jacents (Anzieu & Chabert, 2004). Dans la prochaine section, il est question des études portant sur la structure névrotique et les méthodes projectives, plus précisément le Rorschach et le TAT.

#### *Les études sur la structure névrotique et les méthodes projectives*

Plusieurs recherches ont été réalisées à partir d'un intérêt marqué pour le test projectif du Rorschach, dont l'étude de Murray (1994) qui porte essentiellement sur la description qualitative des caractéristiques d'une jeune fille de 15 ans ayant un diagnostic de structure de personnalité névrotique. Ce diagnostic a été établi selon les

impressions cliniques dénotées à l'intérieur de son processus thérapeutique au cours d'une année complète en thérapie. Le chercheur a mis en évidence certaines caractéristiques telles que le stress, la perception de soi, les relations interpersonnelles, les affects et le fonctionnement cognitif. Murray (1994) mentionne entre autres que la jeune fille présente un niveau de tolérance au stress plus élevé que les adolescents de son âge. Les résultats démontrent également que son estime de soi est étroitement reliée à l'importance qu'elle accorde au regard de l'autre et qu'elle présente des éléments d'égoïsme. L'auteur observe aussi des affects dépressifs où la jeune fille présente de manière situationnelle une souffrance psychique. Enfin, bien que l'auteur soulève une certaine distorsion cognitive, il indique que la jeune fille ne démontre aucune difficulté au niveau de son raisonnement.

Toujours à partir du Rorschach, l'étude de De Tychey (1985) dresse un tableau descriptif des types d'angoisse présents dans chacune des structures de personnalité soit, psychotique, limite et névrotique. Après avoir présenté l'angoisse de chaque structure, De Tychey (1985) en arrive au constat qu'il est toutefois téméraire d'établir un diagnostic uniquement par l'analyse des indices présents dans un protocole de Rorschach lorsqu'on vise à cibler les différents modes d'angoisse. L'auteur démontre entre autres qu'il peut y avoir présence de plusieurs angoisses dans un même protocole et qu'il peut être ardu de cibler celle qui est dominante. À cet effet, il propose qu'un diagnostic soit davantage probant dans la mesure où il y a une convergence d'indices.

L'étude de Mishra et Gupta (2008) réalisée auprès de 71 individus présentant une structure névrotique en consultation externe à l'hôpital a démontré par le biais des réponses obtenues au Rorschach que les résultats se situent entre 11 et 20. De plus, il y a présence élevée de réponses forme et de réponses mouvement humain. Néanmoins, aucune différence entre les sexes n'a été décelée.

La recherche d'Acklin (1994) présente les critères de la structure névrotique selon la vision de Kenberg et relève les indices suivants au Rorschach: le nombre de réponses banales dans la norme (5 et plus), l'index d'intellectualisation élevé (plus grand ou égal à 3), le lambda peu élevé (plus petit ou égal à 0,99), le nombre de réponses forme-couleur (FC) plus élevé que couleur-forme (CF) et le testing de la réalité dans la norme ( $X+\%$  plus grand que 70%). Cette étude a été réalisée à partir de la méthode d'Exner et vise essentiellement à expliquer le fonctionnement névrotique en regard des indices retrouvés à l'intérieur d'un protocole du Rorschach. L'auteur indique toutefois que le terme « névrotique » peut comporter certaines controverses dépendamment de la vision des auteurs. De plus, selon Chabert (1988; cité dans Acklin, 1994), la structure névrotique est également démontrée par la présence d'un nombre de mouvements humains élevé.

Une autre étude a démontré que les critères concernant la qualité du rapport au réel, le double jeu des processus primaires et processus secondaires, le registre conflictuel et l'analyse des mécanismes de défense (Chabert, 1996), ne permettent pas

systématiquement d'établir une distinction claire entre la névrose et le fonctionnement limite par le biais des tests projectifs soit le Rorschach ou le TAT. L'auteure établit qu'il est néanmoins plus facile de distinguer la psychose de la névrose. En effet, le rapport au réel, la présence des processus primaire et secondaire, le registre conflictuel et les mécanismes de défense demeurent facilement repérables dans l'un ou l'autre des deux registres (Chabert, 1996).

L'objectif de la recherche de Ritter et Eron (1952) au TAT vise à différencier deux catégories de groupe, soit normal et anormal, à partir d'un échantillon de 150 vétérans divisé en 6 sous-groupes. Le seul lien établi avec la structure névrotique consiste au fait que les gens de structure névrotique présentent beaucoup moins de déviation à l'intérieur des histoires relevées dans un protocole de TAT que les autres groupes. Un total de 3 000 histoires du TAT a été répertorié dans le but d'analyser les réponses en regard des critères préalablement ciblés: le ton émotionnel, les résultats obtenus, la distorsion perceptuelle et le degré d'interprétation. La méthode d'analyse de cet article comporte certaines limites en vertu du fait que les critères permettant de déceler s'il y a déviation ou non demeurent nébuleux.

Finalement, Lefebvre et Thilly (2002) se sont intéressés à l'aspect langagier à l'intérieur d'un protocole du TAT. L'étude comporte l'analyse de six protocoles de patients psychotiques hospitalisés, quatre protocoles de patients hystériques et un protocole de patient obsessionnel. L'objectif vise essentiellement à vérifier s'il y a

présence significative de prédication incomplète<sup>12</sup> dans chaque production étudiée. Tous les protocoles ont été évalués à partir du modèle présenté par Bergeret. Les résultats démontrent que les patients psychotiques utilisent davantage la prédication incomplète comparativement aux autres protocoles.

D'un point de vue théorique, selon Shentoub (Brelet-Foulard & Chabert, 2003), il y a présence plus élevée de procédés A, qui sont associés à la rigidité, et B, reliés à la labilité, chez les personnes ayant une structure de personnalité névrotique. Plus précisément, les procédés A sont associés à une sous-structure obsessionnelle (procédés A3) et les procédés B, à une sous-structure hystérique (procédés B3). De plus, la prédominance des procédés C est associée à l'évitement du conflit, tandis que les procédés E sont reliés à une structure psychotique.

Bien qu'il y ait plusieurs propos théoriques d'établis au niveau des procédés du TAT, le constat de la recension des écrits montre qu'il y a une quasi-inexistence d'études portant sur la relation entre le test projectif du TAT en lien avec la structure de personnalité névrotique. D'autant plus que les études traitant du sujet datent de plusieurs années et qu'il est complexe de faire des liens significatifs entre elles. En effet, les recherches ont été réalisées à partir de l'un des deux tests projectifs, soit le Rorschach ou le TAT ou l'une des structures de personnalité. Toutefois, aucune d'entre elles ne traite simultanément la structure névrotique en lien avec les procédés ciblés au TAT.

---

<sup>12</sup> Il est à noter que les auteurs utilisent la méthode d'analyse du discours. La prédication incomplète réfère à la façon de dire les choses et le contenu dit.

### Pertinence, objectif de l'essai et question de recherche

En raison du fait qu'il y a inexistence d'étude dans la littérature présentant un lien entre les procédés relevés à l'intérieur d'un protocole de TAT et la structure névrotique, il est juste de se questionner à savoir s'il est possible de déceler des procédés A (rigidité) et B (labilité) dans le protocole d'une personne présentant une structure névrotique, telle que la théorie le stipule. Puisqu'il y a très peu d'études ayant été réalisées à ce sujet, il semble être encore plus pertinent d'investiguer ce domaine afin de parfaire les connaissances associées à la structure névrotique en lien avec les tests projectifs. Dans cet essai, il s'agit d'une étude exploratoire. Ainsi, la question de recherche est la suivante: y aura-t-il présence prédominante de procédés A et B et reconnaissance des thèmes manifestes et latents à l'intérieur du protocole de TAT de la participante?

## *Méthode*

## Participante

Dans le cadre de cet essai, un seul cas a été évalué en raison de l'analyse exhaustive des procédés et des thèmes latents au TAT. Ainsi, une participante âgée de 38 ans a été invitée à contribuer à la recherche. La sélection de cette dernière a été faite au préalable à l'intérieur de la sélection d'une cohorte de personnes en consultation. Celle-ci fut effectuée par l'intermédiaire d'une psychologue pratiquant en bureau privé. D'entrée de jeu, la structure de personnalité névrotique de la participante a été ciblée en regard des impressions cliniques de la psychologue, et ce, en raison du fait qu'il n'y a pas de test à notre connaissance qui mesure cette structure. De plus, les indices ressortis au Rorschach ont permis de cibler plus spécifiquement le type de personnalité recherché. Au moment de l'évaluation, la participante est veuve et célibataire depuis un an et occupe un poste en bureautique à temps plein. La participante a accepté que les résultats de l'évaluation soient utilisés à des fins de recherche. Le projet a également été approuvé par le comité d'éthique de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

## Instruments de mesure

Dans un premier temps, un questionnaire socio-démographique a été complété. Ensuite, le test du Rorschach et du TAT ont été administrés. Lors de la passation des

deux tests projectifs, la participante a été amenée à y répondre au meilleur d'elle-même selon les consignes habituelles.

### *Questionnaire socio-démographique*

Ce questionnaire a été développé pour cette recherche et comprend des questions telles que le sexe, l'âge, le statut marital, l'occupation et la durée de la période de consultation.

### *Rorschach*

Dans un deuxième temps, le Rorschach a été administré afin de déterminer s'il y avait présence d'une structure névrotique. Ce dernier est composé de dix planches sur lesquelles figurent différentes formes de « taches d'encre symétriques, aux teintes diverses: grises et noires pour les 1<sup>ère</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> planches, noires et rouges pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> planches, et colorées pour les trois dernières planches; le fond est toujours blanc » (Richelle, Debroux, De Noose, Malempré, Dejonghe & Migeal, 2009). Les indices associés à une structure névrotique retenus pour la réalisation de ce présent essai sont ceux présentés par Acklin (1994). Les indices sont: le nombre de réponses banales dans la norme (5 et plus), l'index d'intellectualisation élevé (Art+Ay+2AB) (plus grand ou égal à 3), le lambda peu élevé (plus petit ou égal à 0,99), le nombre de réponses forme-couleur (FC) plus élevé que couleur-forme (CF), le testing de la réalité dans la norme (X+% plus grand que 70%) et le nombre de mouvements humains élevé

(plus grand ou égal à 3). De plus, les indices XA% et WDA% ont été ajoutés pour mesure le testing de la réalité (XA% plus grand que 70% et WDA% plus grand que 75%). Il est à noter que la méthode d'analyse d'Exner a été utilisée, puisqu'il s'agit de celle privilégiée par Aklin (1994).

### *TAT*

Dans un troisième temps, le TAT « Thmatic Apperception Test » a été administré. Le TAT « Thematic Apperception Test » présente des stimuli figurés sous forme de dessins. Ceux-ci caractérisent le test comme étant moins primitif et régressif que le Rorschach constitué de formes abstraites. Lors de la passation, l'individu est appelé à « imaginer une histoire à partir de chaque planche » (Anzieu & Chabert, 2004, p.136), et ce, en tenant compte de la conflictualisation des relations. Enfin, bien qu'il y ait différentes façons d'analyser les réponses au TAT, dans le cadre de cet essai, l'analyse du protocole et l'interprétation seront a priori basées sur celle de Shentoub (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). Cette méthode est fréquemment utilisée (Anzieu & Chabert, 2004) et consiste à relever la présence des procédés et d'évaluer si la personne arrive à composer avec la sollicitation des thèmes latents présents à chacune des planches. Les planches ont été sélectionnées en regard du sexe féminin de la participante. Un total de seize planches lui ont été administrées soient les planches: 1, 2, 3BM, 4, 5, 6Gf, 7GF, 8BM, 9GF, 10, 11, 12BG, 13B, 13MF, 19 et 16. Chaque planche n'a été exposée qu'une seule fois à l'individu. Le tableau 2 est constitué des types de procédés et de toutes les catégories présentes à l'intérieur de chacun d'eux.

Les procédés sont divisés en quatre grandes catégories qui comportent à l'intérieur de chacune d'elles des sous-catégories. Les quatre catégories sont: les procédés A, reliés à la rigidité, les procédés B, associés à la labilité émotionnelle, les procédés C, qui font référence à l'évitement des conflits et les procédés E, qui se rapportent à l'émergence des processus primaires. En regard de la théorie de Shentoub, reprise par Brelet-Foulard et Chabert (2003), il est possible d'évaluer le protocole d'un TAT à partir de deux éléments, soit par le biais des procédés et par l'évaluation de la présence ou non des thèmes latents. Le tableau 3 présente le contenu manifeste, les thèmes latents et les conflits associés à chaque planche. Il est à noter que le contenu manifeste réfère au contenu réel de la planche et le contenu latent, réfère aux sollicitations plus ou moins conscientes.

Tableau 2

Présentation des procédés relevés à l'intérieur d'un protocole de TAT

<b>Procédé A Rigidité</b>	<b>Procédé B Labilité</b>	<b>Procédé C Évitement du conflit</b>	<b>Procédé E Émergence des processus primaires</b>
A1: Référence à la réalité externe A1-1= A1-2= A1-3= A1-4=	B1: Investissement de la relation B1-1= B1-2= B1-3=	CF: Surinvestissement de la réalité externe CF-1= CF-2=	E1: Altération de la perception E1-1= E1-2= E1-3= E1-4=
A2: Investissement de la réalité externe A2-1= A2-2= A2-3= A2-4=	B2: Dramatisation B2-1= B2-2= B2-3= B2-4=	CI: Inhibition CI-1= CI-2= CI-3=	E2: Massivité de la projection E2-1= E2-2= E2-3=
A3: Procédés de type obsessionnel A3-1= A3-2= A3-3= A3-4=	B3: Procédés de type hystérique B3-1= B3-2= B3-3=	CN: Investissement narcissique CN-1= CN-2= CN-3= CN-4= CN-5=	E3: Désorganisation des repères identitaires et objectaux E3-1= E3-2= E3-3=
		CL: Instabilité des limites CL-1= CL-2= CL-3= CL-4=	E4: Altération du discours E4-1= E4-2= E4-3= E4-4=
		CM: Procédés anti- dépressifs CM-1= CM-2= CM-3=	

Tableau 3

Présentation du contenu manifeste, des thèmes latents et des conflits associés à chaque planche

<b>Planche</b>	<b>Contenu manifeste</b>	<b>Thèmes Latents</b>	<b>Conflit</b>
Planche 1	Un garçon, la tête entre les mains, regarde un violon posé devant lui.	Renvoie à l'image d'un enfant; l'accent porte sur l'immaturation fonctionnelle face à un objet d'adulte.	Conflit peut porter sur la difficulté à utiliser cet objet dans l'immédiat, entre l'impuissance et la toute-puissance.
Planche 2	« Scène champêtre » Un homme avec un cheval, une femme adossée à un arbre, une jeune fille au premier plan tient des livres.	Renvoie au triangle oedipien: père-mère-fille, mais sans notion d'immaturation fonctionnelle.	Conflit peut porter sur la position du jeune adulte face au couple.
Planche 3BM	Un individu affalé au pied d'une banquette (sexe et âge indéterminés, objet également flou).	Renvoie à la position dépressive avec traduction corporelle.	Conflit peut porter sur la manière dont la personne arrive à négocier les affects reliés à la dépression, la tristesse et la perte.
Planche 4	Une femme près d'un homme qui se détourne.	Renvoie à une relation de couple.	Sollicite, au-delà du conflit et du chagrin d'amour, l'angoisse de séparation et d'abandon.

Présentation du contenu manifeste, des thèmes latents et des conflits associés à chaque

planche (suite)

Planche 5	Une femme d'âge moyen, la main sur la poignée d'une porte, regarde à l'intérieur d'une pièce.	Renvoie à une image (maternelle) qui pénètre et regarde.	Ravive la culpabilité liée à la curiosité sexuelle et aux fantasmes de scène primitive.
Planche 6GF	Une jeune femme assise au premier plan se retournant vers un homme qui se penche sur elle.	Renvoie à une relation hétérosexuelle.	Conflit peut porter sur la relation hétérosexuelle dans un contexte de désir libidinal et de défense contre le désir.
Planche 7GF	Une femme, livre à la main, penchée vers une petite fille à l'expression rêveuse qui tient un poupon dans les bras.	Renvoie à une relation de type mère-fille dans un contexte de réticence de la part de la fillette (rivalité, identification).	Conflit se noue autour de l'identification à la mère, favorisée par celle-ci.
Planche 8BM	Un homme couché penché sur lui avec un instrument. Au premier plan un garçon seul qui tourne le dos à la scène, et un fusil.	Renvoie à une scène d'agressivité ouverte mettant en présence des hommes adultes et un adolescent dans un contexte de positions contrastées active/passive.	Conflit relié au problème de l'agression corporelle vécue au niveau de la castration ou de la destruction.
Planche 9GF	Une femme, derrière un arbre, portant des objets regarde une deuxième jeune femme qui court en contrebas.	Renvoie à une situation de rivalité féminine dans un contexte dramatisé.	Conflit se noue autour de la rivalité féminine.

Présentation du contenu manifeste, des thèmes latents et des conflits associés à chaque  
planche (suite)

Planche 10	Un couple qui se tient embrassé (seuls les visages sont représentés; le contraste blanc et noir est accentué).	Renvoie à l'expression libidinale au niveau du couple. L'image est peu nette pour qu'il puisse y avoir différentes interprétations quant au sexe et à l'âge.	Conflit peut porter sur la tendresse et le désir sexuel ainsi que l'angoisse de séparation qui peut être sous-jacente.
Planche 11	Paysage chaotique avec de vifs contrastes d'ombres et de clarté.	Réfère à l'angoisse.	Induit des mouvements régressifs importants.
Planche 12BG	Paysage boisé au bord d'un cours d'eau avec au premier plan un arbre et une barque. Végétation et arrière-plan imprécis.	Renvois au contexte œdipien, on trouve l'évocation de représentations de relations tendres ou nettement érotisées.	Conflit relié à la problématique de perte et d'abandon à travers l'impossibilité d'introduire une dimension objectale.
Planche 13B	Un petit garçon assis sur le seuil d'une cabane aux planches disjointes.	Renvoie à l'immaturité fonctionnelle et sur la précarité du refuge maternel symbolisé par la cabane (capacité de fantasmer l'objet absent).	Conflit porte sur la capacité d'être seul dans un environnement de précarité.

Présentation du contenu manifeste, des thèmes latents et des conflits associés à chaque

planche (suite)

Planche 13MF	Une femme couchée, la poitrine dénudée et un homme au premier plan le bras devant le visage.	Renvoie à l'expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple.	Conflit est relié autour de la perte violente et de la destruction. La massivité de la problématique peut entraîner un débordement et une désorganisation.
Planche 19	Image « surréaliste » de maison sous la neige ou de bateau dans la tempête avec fantômes, vagues, etc.	Renvoie au stimulus pouvant évoquer un contenant et un environnement permettant la projection du bon et du mauvais objet.	Conflit relié à la réactivation de problématiques archaïques dépressive et/ou persécutrice, selon les capacités de contenance et de la différenciation.
Planche 16	Planche blanche.	Il n'y a aucun conflit explicite à cette planche.	Renvoie à la manière dont la personne structure ses objets internes et externes.

Principalement tiré de: Brelet-Foulard, & Chabert, (2003). *Nouveau manuel du TAT: Approche psychanalytique*. Paris: Dunod.

### Déroulement

Les protocoles des tests de la participante ont été prélevés à partir de son dossier client. Tel que mentionné antérieurement, cette dernière avait préalablement accepté que les réponses données soient utilisées à des fins de recherche. Les protocoles ont donc été récupérés et analysés. Par la suite, il y a eu un accord interjuge au niveau de la cotation

des données recueillies au Rorschach et au TAT afin de s'assurer de l'exactitude de la cotation.

*Résultats*

## Analyse des résultats

Puisqu'il s'agit d'une étude de cas, une analyse descriptive des résultats au Rorschach, des procédés et des thèmes latents relevés au TAT a été faite. La section subséquente présente trois tableaux explicatifs permettant d'avoir une vue d'ensemble des résultats obtenus à l'intérieur des protocoles.

## Présentation des résultats

Dans un premier temps, au niveau du Rorschach, le tableau 4 montre les indices d'Acklin (1994) relevés dans le protocole. Ainsi, le nombre de réponses banales est dans la norme, l'index d'intellectualisation est élevé, le lambda est peu élevé, le nombre de réponses forme-couleur (FC) est plus élevé que couleur-forme (CF), le testing de la réalité est dans la norme et le nombre de mouvements humains est élevé.

Tableau 4

Indices présents dans le protocole de Rorschach de la participante

<b>Indices au Rorschach selon Acklin et Chabert à l'intérieur d'une structure névrotique.</b>	<b>Cas clinique</b>
Nombre de réponses banales dans la norme (plus grand ou égal à 5)	Réponses banales = 7
Index d'intellectualisation élevé (plus grand ou égal à 3)	Index d'intellectualisation = 4
Lambda peu élevé (plus petit ou égal à 0,99)	Lambda = 0,78
Nombre de réponses forme-couleur (FC) plus élevé que couleur-forme (CF)	Réponses FC = 3 Réponses CF = 1
Testing de la réalité dans la norme (XA% et X+% plus grands que 70% et WDA% plus grand que 75%)	XA% = 79% WDA% = 79% X+% = 71%
Nombre de mouvements humains élevé (plus grand ou égal à 3)	Mouvements humains = 4

Dans un deuxième temps, le tableau 5 présente les résultats cumulatifs des procédés obtenus à l'intérieur du protocole de la participante évaluée. Les résultats comportent 9 procédés A, 56 procédés B, 20 procédés C et 6 procédés E. Le tableau en appendice A, quant à lui, expose la cotation détaillée de chaque procédé.

Tableau 5

Cumulatif des procédés cotés à l'intérieur du protocole du TAT de la participante

<b>Procédé A Rigidité</b>	<b>Procédé B Labilité</b>	<b>Procédé C Évitement du conflit</b>	<b>Procédé E Émergence des processus primaires</b>
A1: Référence à la réalité externe A1-1=1 A1-2=1 A1-3=1 A1-4=0	B1: Investissement de la relation B1-1=18 B1-2=12 B1-3=7	CF: Surinvestissement de la réalité externe CF-1=6 CF-2=0	E1: Altération de la perception E1-1=2 E1-2=0 E1-3=0 E1-4=1
A2: Investissement de la réalité externe A2-1=0 A2-2=0 A2-3=0 A2-4=4	B2: Dramatisation B2-1=8 B2-2=3 B2-3=2 B2-4=0	CI: Inhibition CI-1=0 CI-2=3 CI-3=4	E2: Massivité de la projection E2-1=0 E2-2=0 E2-3=3
A3: Procédés de type obsessionnel A3-1=2 A3-2=0 A3-3=0 A3-4=0	B3: Procédés de type hystérique B3-1=0 B3-2=6 B3-3=0	CN: Investissement narcissique CN-1=0 CN-2=2 CN-3=0 CN-4=0 CN-5=0	E3: Désorganisation des repères identitaires et objectaux E3-1=0 E3-2=0 E3-3=0
		CL: Instabilité des limites CL-1=0 CL-2=0 CL-3=0 CL-4=0	E4: Altération du discours E4-1=0 E4-2=0 E4-3=0 E4-4=0
		CM: Procédés anti- dépressifs CM-1=1 CM-2=0 CM-3=4	
Total: 9	Total: 56	Total: 20	Total: 6

Dans un troisième temps, le tableau 6 répond sous forme affirmative ou négative à la question de savoir si la participante reconnaît le thème latent de chacune des planches. Ce tableau expose également la reconnaissance du thème ainsi que les principaux thèmes latents de chaque planche évoqués par la participante. Il est à noter que le contenu manifeste a été reconnu à chacune des planches hormis à la planche 7GF, où il y a présence d'un scotome d'objet.

Tableau 6

## Reconnaissance des thèmes latents et présence des thèmes latents

Planche	Reconnaissance du thème latent	Thèmes latents et conflits
Planche 1	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Introduction d'un tiers.</li> <li>▪ Exprime un désir d'expérimenter le violon malgré son immaturité.</li> <li>▪ Équilibre établi entre l'impuissance et la toute-puissance.</li> </ul>
Planche 2	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rivalité avec la femme.</li> <li>▪ Reconnaissance de l'interdit.</li> <li>▪ Renonce à l'amour œdipien.</li> </ul>
Planche 3BM	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A renvoyé à la dépression.</li> <li>▪ La solitude demeure supportable.</li> <li>▪ Le processus de renoncement est possible.</li> <li>▪ Déplacement des investissements.</li> </ul>
Planche 4	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A sollicité, au-delà du conflit et du chagrin d'amour, l'angoisse de séparation et d'abandon.</li> <li>▪ Ambivalence pulsionnelle entre l'agressivité et la tendresse.</li> <li>▪ C'est le tiers qui détermine l'éventuel départ du personnage masculin.</li> <li>▪ Évoque le thème de la dispute, mais difficilement.</li> </ul>
Planche 5	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A ravivé la culpabilité liée à la sexualité et aux fantasmes de scènes primitives.</li> <li>▪ La figure maternelle apparaît à la fois séductrice et interdite.</li> </ul>
Planche 6GF	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planche qui sollicite des fantasmes de séduction de type hystérique.</li> <li>▪ A renvoyé à une relation hétérosexuelle dans l'opposition conflictuelle entre le désir et l'interdit.</li> </ul>

## Reconnaissance des thèmes latents et présence des thèmes latents (suite)

Planche 7GF	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de l'ambivalence relationnelle.</li> <li>▪ N'est pas dans l'angoisse de séparation avec la mère.</li> <li>▪ La petite est désintéressée de la mère qui elle, se montre intéressée.</li> <li>▪ La mère n'autorise pas l'accession à une place de femme ou de mère.</li> </ul>
Planche 8BM	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Désir parricide, mais la culpabilité est minimalement présente en raison du fait que le personnage s'en sort.</li> <li>▪ Identification au père.</li> </ul>
Planche 9GF	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rivalité entre femmes.</li> <li>▪ La rivalité se noue autour d'un tiers, l'homme aimé.</li> </ul>
Planche 10	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tendresse.</li> <li>▪ Échange amoureux.</li> <li>▪ Expression des désirs dans le couple.</li> </ul>
Planche 11	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaction à la planche lorsque présentée.</li> <li>▪ Évitement de l'angoisse.</li> <li>▪ Descriptif.</li> <li>▪ Non massif alors qu'on s'y attend.</li> </ul>
Planche 12BG	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éléments d'immatunité (rires à deux reprises).</li> <li>▪ Évocation des représentations de relations tendres.</li> </ul>
Planche 13B	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Négocie adéquatement avec la solitude.</li> </ul>
Planche 13MF	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le thème de la mort est évoqué mais surtout en lien avec l'aspect de la perte et non l'agressivité.</li> </ul>
Planche 19	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence des limites (dehors/menaçant vs intérieur/sécurisant).</li> </ul>
Planche 16	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voir la section discussion pour plus de détails.</li> </ul>

*Discussion*

La section suivante présente une analyse exhaustive du protocole de TAT de la participante en lien avec le contexte théorique préalablement présenté en début de cet essai. D'une part, les résultats au Rorschach sont présentés suivis de ceux du TAT. Ensuite, il est question d'une brève synthèse de l'analyse. Enfin, la présentation des limites et des forces de la recherche sont exposées.

#### Résultats au Rorschach

En ce qui a trait à l'analyse de la cotation du Rorschach, il y a lieu d'observer la présence exhaustive de tous les indices établis par Acklin (1994) dans son étude portant sur les indices qui sont susceptibles d'être présents dans un protocole d'une personne névrotique. D'abord, les impressions cliniques de la psychologue ont permis de cibler les traits de personnalité susceptibles de s'apparenter à une structure névrotique. Puis, comme le questionnement de départ concernant la présence d'une personnalité de structure névrotique a été validé par la cotation du Rorschach, la suite de l'évaluation du TAT a pu ainsi être réalisée.

#### Résultats au TAT

Une analyse des procédés présents dans le TAT de la participante est d'abord exposée. Ensuite, les thèmes manifestes et latents sont abordés dans la section subséquente.

### *Procédés au TAT*

Au niveau du TAT, une majorité des réponses relevées, soit plus précisément cinquante-six, se rapportent aux procédés B, c'est-à-dire à la labilité. Quant aux procédés A, soit la rigidité, seulement neuf réponses ont été indiquées. Les procédés C, qui eux, abordent l'évitement du conflit, comptent vingt réponses pour six correspondants aux procédés E, soit à l'émergence des processus primaires.

Plus précisément, l'analyse des données relevées à l'intérieur du protocole du TAT démontre également un nombre prédominant de procédés B-1, c'est-à-dire qui fait référence à l'investissement de la relation. Ainsi, la participante présente majoritairement des procédés B1-1 et B1-2 à l'intérieur du protocole. En effet, plusieurs éléments du protocole se rapportent au procédé B1-1, soit à l'accent porté sur les relations interpersonnelles et la mise en dialogue. Par exemple, à la planche 3BM: « Ça c'est une dame qui vient d'être quittée par son mari » ou à la planche 4: « c'est un couple qui vient de se chicaner ». L'histoire est donc élaborée de manière nuancée et teintée d'ambivalence (Chabert & Verdon, 2008). La présence de ce type de procédé indique qu'elle arrive à entrer en relation avec l'autre, soit en entretenant un lien confortable à l'intérieur duquel l'objet n'est placé ni trop loin, ni trop près (Bergeret, 1996). Ce faisant, le mode de relation se situe d'entrée de jeu dans un mode génital où l'autre est considéré comme un être à part entière et d'égal à égal avec elle (Bergeret, 1996). Par exemple, aux planches 2 et 9GF, la participante introduit un tiers portant un rôle considérable du scénario projeté. Aux deux planches, la participante met en place

une situation où la rivalité entre deux femmes se noue clairement autour de l'homme désiré. La maturité affective acquise permet conséquemment de négocier la triangulation (Bergeret, 1996). De plus, la participante démontre une capacité à se différencier de l'objet et à mettre à profit un récit imaginaire introduisant des personnages ne faisant pas partie de la planche B1-2, soit à l'introduction de personnages non-figurant sur l'image (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). Enfin, l'accès à son monde interne permet d'attribuer des affects aux personnages, associés au procédé B1-3, donne ainsi une certaine couleur au scénario projeté.

D'autre part, il est également intéressant de soulever que le protocole compte un nombre infime de procédés A se rapportant à une structure de personnalité caractérisée par la rigidité, soit la structure névrotique obsessionnelle. De tous les procédés A, celui le plus présent, soit le A2-4, est associé à l'expression d'un conflit intrapsychique (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). Seulement deux procédés A3 ont été relevés à l'intérieur du protocole de la participante alors que ce type de procédé se retrouve habituellement à l'intérieur d'un protocole d'une personne ayant une structure névrotique obsessionnelle. En dépit du fait que le conflit de l'organisation névrotique obsessionnelle est de nature intrapsychique au même titre que l'organisation névrotique hystérique, plusieurs éléments diffèrent entre l'une et l'autre des sous-structures (Bergeret, 2004). En effet, comme le conflit s'établit a priori entre l'instance du Surmoi et le Ça, cela crée ainsi un contrôle oppressif entre les pensées et les comportements reliés à la morale de la personne. Ainsi, Bergeret (2004) et Grebot (2002) soutiennent que lorsqu'il y a fixation du Moi au deuxième stade anal, il y a lieu d'observer un

déséquilibre chez l'individu obsessionnel entraînant conséquemment une mort génitale. Cette mort engendre ainsi des répercussions significatives en ce qui a trait aux pulsions érotiques et sexuelles. Ces dernières sont donc transformées en pulsions de natures destructives et agressives. Comme celles-ci sont refoulées dans l'inconscient, la personne obsessionnelle aura tendance à mettre en avant-plan les pulsions agressives dans le but de cacher les pulsions érotiques. C'est ce qui laisse supposer que le monde fantasmatique est caractérisé comme étant pauvre comparativement à une personne de structure névrotique hystérique plus évoluée au niveau affectif. Effectivement, il est très complexe pour une personne obsessionnelle d'entretenir des liens interpersonnels qui ne soient pas de nature rigide. À cet effet, les éléments précédemment nommés laissent croire que la participante se situe davantage dans un registre hystérique, notamment en raison du fait qu'elle présente une aisance à aborder la pulsion érotique et qu'elle présente un discours à l'intérieur duquel les histoires racontées démontrent la capacité à entretenir des liens significatifs avec autrui. Dans cette optique, la participante aurait donc rencontré au cours de sa vie tous les éléments favorables contribuant à l'évolution du Moi, jusqu'à la structure la plus évoluée au niveau affectif, soit la structure névrotique hystérique (Bergeret, 1996).

Enfin, il y a lieu d'observer la présence infime de procédés C et E. Il est important de souligner qu'il est tout à fait acceptable d'en déceler quelques-uns à l'intérieur d'un protocole de structure névrotique. Il pourrait arriver que la personne utilise des mécanismes de défense reliés à l'évitement du conflit (C). En effet, à plus de six

reprises, la participante fait une référence au factuel (CF-1). Par exemple, à la planche 8BM où elle termine l'histoire en mentionnant que le petit garçon deviendra soldat lorsqu'il sera grand. Il y a également présence de cinq procédés CM (antidépresseurs) présents dans le protocole. Finalement, il est à noter qu'il n'y a aucun élément qui se rapporte au procédé CL, soit à l'instabilité des limites.

De plus, il y a présence de deux scotomes d'objet, reliés aux procédés E, à l'intérieur du protocole (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). En effet, à la planche 7GF, la participante omet de mentionner la présence d'un détail important, soit le poupon. Un second scotome d'objet est également répertorié à la planche 8BM où il y a deux hommes penchés. Aussi, il y a lieu de remarquer qu'aucun procédé E2, relié à la massivité de la projection et qu'aucun procédé E4, associé à l'altération du discours, ne sont relevés à l'intérieur de la cotation.

Enfin, les procédés A et B seraient davantage reliés à une structure névrotique alors que les procédés C réfèrent à l'aménagement état-limite et les procédés E à la structure psychotique (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). Toutefois, selon Brelet-Foulard et Charbert (2003), il importe d'analyser les thèmes latents afin d'assurer que la personne présente les caractéristiques associées à la structure névrotique.

*Thèmes manifestes et latents au TAT*

En ce qui a trait aux thèmes manifestes, la cotation du protocole indique que la participante les évoque tous, mis à part à la planche 7 GF et 8BM où il y a un scotome d'objet. De plus, elle reconnaît l'ensemble des thèmes, hormis aux planches 11 et 13MF.

Au niveau des thèmes reconnus, à la planche 3BM, un aller-retour entre l'affect et l'ambivalence a été relevé notamment lorsqu'elle dit : « Elle est triste et probablement fâchée en même temps ». En dépit du fait qu'elle n'est pas submergée par l'angoisse d'abandon et que la solitude demeure supportable, les affects reliés à la colère et à la tristesse sont nommés. L'aller-retour entre l'affect et l'ambivalence porte à croire qu'il est a priori plus complexe pour la participante de vivre de manière assumée et libre ce type d'émotion. Bergeret (1996) différencie l'individu ayant une structure névrotique de l'état-limite notamment par l'utilisation des mécanismes de défense évolués comme le refoulement et par sa capacité à ressentir réellement de la culpabilité. Par exemple, à la planche 5 où l'ensemble de l'histoire soulève le fait qu'elle présente une certaine culpabilité par rapport à la curiosité sexuelle : « c'est une dame qui vient d'arriver à la maison. Elle a entendu un bruit et vérifie d'où vient ce bruit. Elle ouvre la porte du salon et surprend son mari. Elle croyait qu'il était à son travail. Elle a l'air surprise. C'est tout. » La participante aborde également le thème de la culpabilité à la planche 8BM lorsque la mort du père est évoquée et qu'elle est suivie d'une phrase proposant la possibilité d'une éventuelle guérison.

D'autre part, à la planche 1, la participante se montre capable d'établir l'équilibre entre la puissance et l'impuissance en mettant en scène une histoire élaborée projetant au devant le fait que la personne possède les ressources adéquates lui permettant de négocier de manière mature l'impuissance.

Le thème de la rivalité autour d'un tiers est également exploité aux planches 2 et 9 GF. À la planche 2 par exemple, la participante construit une histoire autour de son désir d'être près de l'homme tout en sachant que le cœur de ce dernier est dédié à une autre femme. Quant à la planche 9GF, la participante manifeste l'envie de gagner contre sa rivale lorsqu'elles font « la course pour voir qui arrivera la première ». Ainsi, les deux histoires sont basées sur la capacité de la participante à trianguler avec une rivale (Bergeret, 1996). Bergeret (1996) stipule que la triangulation est possible uniquement lorsque le mode de relation interpersonnelle est de type génital, soit un mode de relation investi par les individus appartenant à un registre névrotique.

Aussi, elle démontre une certaine aisance à négocier avec la solitude, comme à la planche 12BG et 13B. Il est possible d'émettre l'hypothèse que la participante entretiendrait des liens relationnels où il n'y a pas de dépendance à l'autre et où l'objet n'est pas utilisé dans le but de remplir le vide. La relation serait donc réellement investie et non factice, superficielle et utilitaire. La capacité à être seule relève ainsi du fait que la personne est assez bien outillée intérieurement pour faire face à elle-même et à ses

angoisses sans ressentir le besoin d'y échapper d'une quelconque façon (Bergeret, 1996).

L'ambivalence est également exploitée sous diverses formes aux planches 4, 6GF et 7GF. À cet effet, tel que mentionné précédemment à l'intérieur de la section portant sur les procédés, le monde émotif interne est abordé de manière nuancée et teinté d'ambivalence. Enfin, la participante démontre la capacité à établir adéquatement les limites à la planche 8BM. Le Moi est donc clairement délimité du dehors (Bergeret, 1996). C'est ce qui distingue notamment une structure psychotique de la structure névrotique (Bergeret, 1996).

En ce qui concerne la planche 16, elle ne comporte aucune image. La participante est donc appelée à imaginer une histoire à partir d'aucun élément concret et s'avère conséquemment confrontée à l'angoisse du vide. Ainsi, l'image renvoie à la façon dont la personne arrive à structurer ses objets internes et externes et à la manière dont elle organise ses relations avec eux. La participante arrive d'entrée de jeu à élaborer une histoire sans toutefois faire preuve d'un désir de remplir le vide à tout prix: « C'est une page blanche. Comme une page de mon journal intime que je débute. J'y écris ce que j'ai vécu dans ma journée, mes joies et mes peines. À chaque jour, c'est une nouvelle page blanche que j'écris ce que je vis. » Il est intéressant de relever le fait que la participante ne fait pas référence à des processus primaires, dont le clivage. Selon

Bergeret (1996), ces éléments sont plutôt présents chez les individus ayant un aménagement état-limite que chez les personnes présentant une structure névrotique.

En contrepartie, à la planche 11, la participante démontre une réaction à l'égard de l'image qui lui est présentée. En demeurant dans le descriptif, elle évite alors tout contact avec l'angoisse suscitée par cette planche. Une certaine hésitation est également relevée, soit par la vacillation entre les mots comme lorsqu'elle évoque: « Il y a un pont plus ou moins solide ». À cet effet, il est plausible de penser qu'il est ardu pour elle de se positionner par rapport aux enjeux que reflète la planche. Quant à la planche 13MF, le thème de la mort est évoqué surtout en lien avec la perte et non par l'agressivité. Il est également intéressant d'observer que le conflit se retrouve au niveau du couple.

### Synthèse

À la lumière de l'ensemble du protocole du TAT analysé, la participante présente des éléments significatifs menant à la conclusion qu'elle semble se situer dans un registre de structure névrotique hystérique. En effet, une prédominance de procédés B a été soulevée. De plus, la plupart des thèmes latents sont reconnus et élaborés selon un registre névrotique. Il est aussi plausible que l'instance dominante se rapporte au Surmoi, soit plus précisément à la culpabilité. Quant à la nature du conflit, il est probable qu'il se joue entre le Surmoi et le Ça, alors que la nature de l'angoisse consisterait en la crainte que l'on découvre ses pensées d'ordres sexuels ou agressifs (castration). Tel que mentionné précédemment, le principal mécanisme de défense

semble être le refoulement et la relation d'objet se situerait davantage dans un mode génital (Bergeret, 1996). Ainsi, cela démontre que la participante présente très peu d'éléments en lien avec l'aménagement état-limite et la structure psychotique. De plus, tel que l'indique Bergeret (1996), il est possible qu'une personne ayant un noyau névrotique présente quelques éléments régressifs se rapportant à ces deux structures, en autant que ceux-ci soient présents a minima. Enfin, il est à noter qu'il s'est avéré impossible de faire un lien significatif avec les études précédemment présentées puisqu'aucune ne se rapporte étroitement au sujet de cet essai.

### Limites et forces de l'essai

Au niveau des limites répertoriées en lien avec la présente étude, il y a lieu de spécifier qu'un seul cas a été étudié. Il importe également de soulever le fait qu'un seul test a été administré dans le but d'évaluer la structure névrotique. En effet, il s'avère plutôt complexe de répertorier des tests appropriés pour l'évaluation de la structure névrotique. Il serait donc intéressant d'approfondir davantage les connaissances au cours des études ultérieures, soit en construisant d'autres tests ainsi qu'en élargissant l'échantillonnage. Dans cette optique, il serait possible d'obtenir une convergence d'indices et d'être en mesure de généraliser les résultats obtenus à un ensemble plus large de la population. En dépit des limites soulevées, la grande force du présent essai tient au fait qu'il fut possible d'approfondir un cas clinique dans le but de vérifier s'il y a convergence entre une structure névrotique et un protocole de TAT. Enfin, cet essai a permis des apports considérables au niveau clinique quant à la nature du conflit, la nature de l'angoisse, les mécanismes de défense et la relation d'objet de la structure névrotique.

*Conclusion*

En conclusion, les réponses obtenues à l'intérieur du protocole du Rorschach ont démontré la présence exhaustive de la totalité des indices relevés par Acklin (1994) chez une personne présentant une structure névrotique. Cela a permis de poursuivre la passation du TAT en sachant que la participante présentait une personnalité de structure névrotique. L'analyse des résultats démontre qu'il y a une majorité de procédés B, reliés à la labilité, à l'intérieur du TAT, mais seulement quelques réponses associées aux procédés A et C et un nombre infime de procédés E. Enfin, l'aisance à élaborer des scénarios, à investir les personnages et la reconnaissance des thèmes latents sont des facteurs prédominants permettant de diagnostiquer que la participante se situerait dans un registre de lignée névrotique hystérique.

Considérant qu'il y a très peu de recherches sur le sujet, cet essai a permis d'approfondir l'analyse et la compréhension de la structure névrotique en lien avec les tests projectifs. Par le biais de cette étude de cas, il fut aussi possible d'explorer les caractéristiques typiques reliées à cette structure, ce qui facilite d'autant plus la compréhension clinique pour des psychologues pratiquant en bureau privé.

En ce qui concerne les recherches futures, il serait pertinent de s'intéresser davantage à des études de cas de personnes présentant une structure névrotique. Il pourrait également s'avérer pertinent de faire des comparaisons entre différentes structures et les tests projectifs. Enfin, ces études pourraient aussi faire l'objet d'une convergence entre les indices du Rorschach et le TAT en lien avec la structure névrotique.

## *Références*

- Acklin, M.W. (1994). Psychodiagnosis of personality structure III: Neurotic personality organization. *Journal of personality assesment*, 63(1), 1-9.
- American Psychiatric Association. (2003). *DSM-IV: Manuel diagnostic et statistique de troubles mentaux* (4e éd.) (version internationale) (Washington, DC, 2000). Traduction française par J.D. Guelfi et al., Paris: Masson.
- Anzieu, D., & Chabert, C. (2004). *Les méthodes projectives*. Paris: Quadrige.
- Bergeret, J. (1992). *La dépression et les états-limites, points de vue théorique, clinique et thérapeutique*. Éditions: Payot.
- Bergeret, J. (1996). *La personnalité normale et pathologique*. Paris: Dunod.
- Bergeret, J. (2004). *Psychologie pathologique théorie et clinique*. Paris: Masson.
- Bourgeois, D. (2004). *Comprendre et soigner les états-limites*. Paris: Dunod.
- Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2003). *Nouveau manuel du TAT: Approche psychanalytique*. Paris: Dunod.
- Brusset, B. (2004). Interprétation psychanalytique des névroses. *Science Direct : EMC-Psychiatrie*, 1(2), 150-162.
- Chabert, C. (1996). Actualité de la névrose. *Psychologie clinique et projective*, 4, 23-33.
- Chabert, C., & Verdon, B. (2008). *Psychologie clinique et psychopathologie*. Paris: P.U.F.
- De Tychey, C. (1985). Les modes d'expression de l'angoisse au test de Rorschach dans les organisations «névrotiques», «limites» et «psychotique» de la personnalité. *Bulletin de psychologie*, 376, 671-679.
- Freud, S. (1973). *Névrose, psychose et perversion*. Paris: Presses Universitaires de France.

- Grebot, E. (2002). *Repères en psychopathologie*. Paris: Presses Universitaires de Grenoble.
- Ionescu, S., Jacquet, M-M., & Lhote, C. (2001). *Les mécanismes de défense, théorie et clinique*. Paris: Nathan.
- Kernberg, O.F. (1997). *Les troubles limites de la personnalité*. Toulouse: Privat.
- Klein, M. (1934). *Contribution à l'étude de la psychogénèse des états maniaco-dépressifs: Essais de psychanalyse*. Paris: Payot.
- Klein, M. (1952). *Quelques conclusions théoriques au sujet de la vie émotionnelle des bébés: développement de la psychanalyse*. Paris: P.U.F.
- Lavoie, J.G. (1996). La psychose et le délire. Dans Doucet, P et Reid, W. *La psychothérapie psychanalytique. Une diversité de champs cliniques*. (pp.281-305). Montréal: Gaëtan Morin.
- Laplanche, L., & Pontalis, J.B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lefebvre, A., & Thilly, C. (2002). Aspects langagiers des productions au TAT: La prédication incomplète: Le T.A.T. *Psychologie clinique et projective*, 8, 109-127.
- Michel, G., & Purper-Ouakil, D. (2006). *Personnalité et développement, du normal au pathologique*. Paris: Dunod.
- Mishra, S., & Gupta, M-P. (2008). Rorschach profile of neurotic patients. *Journal of projective psychology & mental health*, 15(2), 134-144.
- Murray, J.F. (1994). The Rorschach and diagnosis of neurotic conditions in children and adolescents: a case study. *Journal of personality assesment*, 63(1), 39-58.
- Rassial, J-J. (1999). *Le sujet en état limite*. Paris: Denoël.
- Renaud, A. (2007). La dépression chez la personnalité limite. *Santé mentale au Québec*, 32, 1, 93-196.
- Richelle, J., Debroux, P., De Noose, L., Malempré, M., Dejonghe, M., & Migeal, C. (2009). *Manuel du test de Rorschach: approche formelle et psychodynamique*. Bruxelles: De Boeck.

- Ritter, A.M., & Eron, L.D. (1952). The use of the thematic apperception test to differentiate normal from abnormal groups. *The journal of abnormal and social psychology*, 47(2), 147-158.
- Rosenfeld, O. (2005). *Le patient psychotique: aspects de la personnalité*. Larmon-Plage: Éd. du Hublot.
- Vermorel, H., Genthialon, B., Vittet, D., & Bergeret, J. (1999). *L'oeuvre de Jean Bergeret, d'une pratique à une théorie de la clinique*. Paris: Delachaux et Niestlé.

*Appendice A*

*Cotation complète des procédés du protocole de TAT*

<p><b>A1 Référence à la réalité externe</b></p> <p>① A1-1 : Description avec attachement aux détails avec ou sans justification de l'interprétation</p> <p>① A1-2 : Précisions : temporelle - spatiale - chiffrée</p> <p>① A1-3 : Références sociales, au sens commun et à la morale</p> <p>A1-4 : Références littéraires, culturelles</p> <p><b>A2 Investissement de la réalité interne</b></p> <p>A2-1 : Recours au fictif, au rêve</p> <p>A2-2 : Intellectualisation</p> <p>A2-3 : Dénégation</p> <p>④ A2-4 : Accent porté sur les conflits intro-personnels - Aller/retour entre l'expression pulsionnelle et la défense</p> <p><b>A3 Procédés de type obsessionnel</b></p> <p>② A3-1 : Doute : précautions verbales, hésitation entre interprétations différentes, remâchage</p> <p>A3-2 : Annulation</p> <p>A3-3 : Formation réactionnelle</p> <p>A3-4 : Isolation entre représentations ou entre représentation et affect - Affect minimisé</p>	<p><b>B1 Investissement de la relation</b></p> <p>① B1-1 : Accent porté sur les relations interpersonnelles, mise en dialogue</p> <p>① B1-2 : Introduction de personnages non figurant sur l'image</p> <p>① B1-3 : Expressions d'affects</p> <p><b>B2 Dramatisation</b></p> <p>① B2-1 : - Entrée directe dans l'expression ; Exclamations ; Commentaires personnels. - Théâtralisme ; Histoire à rebondissements.</p> <p>③ B2-2 : Affects farts ou exagérés</p> <p>② B2-3 : Représentations et/ou affects contrastés - Aller/retour entre désirs contradictoires</p> <p>B2-4 : Représentations d'actions associées ou non à des états émotionnels de peur, de catastrophe, de vertige...</p> <p><b>B3 Procédés de type hystérique</b></p> <p>⑥ B3-1 : Mise en avant des affects au service du refoulement des représentations</p> <p>① B3-2 : Érotisation des relations, symbolisme transparent, détails narcissiques à valeur de séduction</p> <p>B3-3 : Labilité dans les identifications</p>	<p><b>CF Surinvestissement de la réalité externe</b></p> <p>⑥ CF-1 : Accent porté sur le quotidien, le factuel, le faire - Référence plaquée à la réalité externe</p> <p>CF-2 : Affects de circonstance, références à des normes extérieures</p> <p><b>CI Inhibition</b></p> <p>CI-1 : Tendance générale à la restriction (temps de latence long et/ou silences importants intrarécits, nécessité de poser des questions, tendance refus, refus)</p> <p>③ CI-2 : Motifs des conflits non précisés, banalisation, anonymat des personnages</p> <p>④ CI-3 : Éléments anxiogènes suivis ou précédés d'arrêt dans le discours</p> <p><b>CN Investissement narcissique</b></p> <p>CN-1 : Accent porté sur l'éprouvé subjectif - Références personnelles</p> <p>② CN-2 : Détails narcissiques - Idéalisation de la représentation de soi et/ou de la représentation de l'objet (valence + ou -)</p> <p>③ CN-3 : Mise en tableau - Affect-litre - Posture signifiante d'affects</p> <p>CN-4 : Insistance sur les limites et les contours et sur les qualités sensorielles</p> <p>CN-5 : Relations spéculaires</p> <p><b>CL Instabilité des limites</b></p> <p>CL-1 : Porosité des limites (entre narrateur/sujet de l'histoire ; entre dedans/dehors...)</p> <p>CL-2 : Appui sur le perceptif et/ou le sensoriel</p> <p>CL-3 : Hétérogénéité des modes de fonctionnement (interne/externe ; perceptif/symbolique ; concret/abstrait...)</p> <p>CL-4 : Clivage</p> <p><b>CM Procédés anti-dépressifs</b></p> <p>① CM-1 : Accent porté sur la fonction d'étoyage de l'objet (valence + ou -) - Appel ou clinicien</p> <p>④ CM-2 : Hyperinstabilité des identifications</p> <p>① CM-3 : Pirouettes, virevoltes, clin d'œil, ironie, humour</p>	<p><b>E1 Altération de la perception</b></p> <p>② E1-1 : Scotome d'objet manifeste</p> <p>E1-2 : Perception de détails rares ou bizarres avec ou sans justification arbitraire</p> <p>E1-3 : Perceptions sensorielles - Fausses perceptions</p> <p>① E1-4 : Perception d'objets détériorés ou de personnages malades, malformés</p> <p><b>E2 Massivité de la projection</b></p> <p>E2-1 : Inadéquation du thème ou stimulus - Persévérance - Fabulation hors image - Symbolisme hermétique</p> <p>E2-2 : Évocation du mauvais objet, thème de persécution, recherche arbitraire de l'intentionnalité de l'image et/ou des physiognomies ou attitudes - Idéolisation de type mégalomane</p> <p>③ E2-3 : Expressions d'affects et/ou de représentations massifs - Expressions crues liées à une thématique sexuelle ou agressive</p> <p><b>E3 Désorganisation des repères identitaires et objectifs</b></p> <p>E3-1 : Confusion des identités - Télescopage des rôles</p> <p>E3-2 : Instabilité des objets</p> <p>E3-3 : Désorganisation temporelle, spatiale ou de la causalité logique</p> <p><b>E4 Altération du discours</b></p> <p>E4-1 : Troubles de la syntaxe - Craquées verbales</p> <p>E4-2 : Indétermination, flou du discours</p> <p>E4-3 : Associations courtes</p> <p>E4-4 : Associations par contiguïté, par consonance, coq-à-l'âne...</p>
--	---	--	--

Tiré de: Brelet Foulard, F. et Chabut, C. (2005). Feuille de dépouillement du TAT  
 Nouveau manuel du TAT. Paris: Dunod.